



Réveillez vos sorties avec

#CULTURE *Mag*

Cahier central
détachable

L'Haÿ

Le Mag

#309
Novembre 2024

p.20 **Élections**

Clément Decrouy, nouveau maire de L'Haÿ

p.10 **Événement**

Le marché de Noël est de retour !

SOMMAIRE



p. **15**

**La Vallée-aux-Renards
à 60 ans !**



p. **20**

**GRAND FORMAT
ÉLECTIONS**
Clément Decrouy,
nouveau maire de
L'Haÿ-les-Roses



p. **14**

**ACTUS
CITOYENNETÉ**
Tout savoir sur le conseil
municipal des enfants



p. **16**

**ACTUS
LALLIER-GARE**
Un nouveau Quartier
innovant et écologique



p. **24**

**TRAJECTOIRES
RÉCOMPENSE**
Une L'Haÿssienne primée
pour ses travaux sur le
cancer



p. **29**

**DYNAMIQUES
ÉQUITATION**
Léonie Moreau Soutric :
championne à 9 ans !

INSCRIVEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER



Suivez-nous



lhaylesroses.fr

Édito



Écoute et proximité : agir pour L'Hay-les-Roses !

**Chères L'Hayssiennes,
Chers L'Hayssiens,**

C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous pour la première

fois en tant que maire de notre belle commune de L'Hay-les-Roses.

En effet, à la suite de l'élection de notre maire, Vincent Jeanbrun, à l'Assemblée nationale pour y représenter L'Hay-les-Roses et ses habitants, un conseil municipal exceptionnel s'est déroulé à l'Hôtel de ville le 11 octobre dernier. À cette occasion, et après un vote de l'ensemble des élus du conseil municipal, Vincent Jeanbrun m'a remis l'écharpe tricolore de maire.

Engagé à ses côtés depuis 2014, au sein de l'équipe municipale, pour redresser les finances de la ville et porter des projets utiles à notre commune et à ses habitants, je veillerai à me montrer digne de la confiance qui m'est faite. Mon engagement s'inscrit donc dans la continuité du travail collectif que nous menons depuis dix ans.

Je suis convaincu que c'est par la force du collectif, par l'écoute de chacun et par l'implication de tous que nous parviendrons à relever les défis de notre époque. Qu'il s'agisse de nos projets d'aménagements durables, de l'amélioration de nos infrastructures, de la transition écologique

ou de nos initiatives en faveur des plus fragiles d'entre nous, je poursuivrai les actions mises en œuvre avec la même détermination, en veillant toujours à ce que chaque décision ait pour boussole l'intérêt de L'Hay-les-Roses et de ses habitants.

Au fil de ces quelques lignes, je tiens à saluer tout particulièrement Vincent Jeanbrun, député de notre territoire, pour son dévouement et son engagement exemplaire pour L'Hay. Son action en tant que maire a profondément marqué notre commune, et je sais que nous pouvons compter sur lui pour continuer à défendre les intérêts de notre ville et à porter haut la voix de ses habitants à l'Assemblée nationale. Ensemble, nous partageons en effet cette volonté de voir notre commune prospérer, tout en préservant son identité et ses valeurs.

Nous avons encore de nombreux défis à relever, et vous pouvez être assurés que je mettrai toute mon énergie à rester à votre écoute, à continuer à vous rencontrer dans les rues de notre ville et à agir en proximité afin de permettre à L'Hay-les-Roses de continuer à avancer. —

Bien à vous,

CLÉMENT DECROUY
Maire de L'Hay-les-Roses

Directeur de la publication :
Clément Decrouy.

Directrice de la communication :
Sonia Lounes.

Rédactrice en chef :
Adeline Piron Coulmy.

Rédaction : Fabien Grimaud,
Alicia Alvarez, Inès Laib.

Maquettistes : Denise Mouhous,
Franck Bon.

Crédits photographiques :
Mahery Randrianarisoa,

Daniel Benard, Aymeric Guilloneau,
Noémie Dalhia, Angélique Kroury,

AdobeStock.

Impression : RAS.

Distribution : Mairie de L'Hay-les-Roses.

Création graphique :
Cithéa communication.

Régie publicitaire : Micro 5,
Thierry Cohen, 06 25 23 65 66.

Service communication : Hôtel de ville,
41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Hay-les-

Roses. Tél : 01 46 15 33 33.

Courriel : info.com@ville-lhay94.fr

Dépôt légal : novembre 2024.

Tirage : 14 000 exemplaires.

L'impression du magazine est financée
par la publicité et ne coûte rien aux

contribuables l'hayssiens.



Semaine bleue : une édition réussie !



Le loto est une animation incontournable de la Semaine bleue

Début octobre, la Ville a proposé un riche programme à l'occasion de la Semaine bleue.

Objectif : valoriser la place des aînés dans la vie sociale. Les seniors ont savouré un grand déjeuner animé par l'artiste Emanuela Iannucelli et son musicien. Le conseil municipal des jeunes (CMJ) a participé au loto des seniors au Moulin de la Bièvre. Au menu également : une prévention sur la sécurité incendie par les pompiers de Bourg-la-Reine et la police municipale de L'Haÿ, ainsi que la projection du film *Maison de retraite 2* au cinéma La Tournelle... Tant d'instantanés partagés qui ont fait vibrer les papilles et les cœurs de nos seniors. —



Katherine Gavril, maire-adjointe déléguée aux seniors, a prononcé un discours avant le repas en musique



Les enfants ont expérimenté les six étapes du traitement de l'eau

Eau là là, vive la science !

Le mois dernier, la bibliothèque George Sand a proposé des activités variées pour la Fête de la science sur la thématique de l'eau. Le but ? Promouvoir ce domaine et la recherche scientifique auprès de tous. Enfants et familles étaient au rendez-vous. Parmi les ateliers plébiscités : les animations numériques et créatives. Les scolaires ont quant à eux profité d'un spectacle exclusif, proposé par l'association *Les Savants Fous*. Une ode à l'eau, le cœur de notre planète. —

Un pont culturel avec l'Allemagne



Lors de leur voyage à Bad Hersfeld, les élus ont participé à la plus ancienne fête folklorique allemande : la *Lullusfest*

Mi-octobre, les maires-adjoints Karen Chaffin, Françoise Sourd et Bernard Dupin se sont rendus en Allemagne, à Bad Hersfeld, notre ville jumelée, à l'occasion de la *Lullusfest*. Il s'agit de la plus ancienne fête folklorique du pays. « Dimanche, nous avons encouragé les coureurs de la *Lollslauf*, puis c'était la soirée des villes jumelées suivie de la retraite aux flambeaux, pour finir par un magnifique spectacle laser dans les ruines de l'abbaye de Bad Hersfeld » explique Karen Chaffin, déléguée au jumelage. Leur voyage s'est terminé par l'allumage du feu de joie et le défilé dans les rues de la ville. —



Le feu de joie fait partie des traditions de la *Lullusfest*



De gauche à droite : les élus Karen Chaffin, Bernard Dupin, Anke Hofmann (la maire de Bad Hersfeld) et Françoise Sourd

Carton plein pour la boum des collégiens !

Fête, détente et convivialité, c'est ce que propose la boum annuelle des collégiens. Organisée par le Service municipal de la jeunesse (SMJ), elle a rassemblé 260 élèves de la 6^e à la 3^e samedi 5 octobre au Moulin de la Bièvre. Au programme : DJ, jeux dansants et buffet... de quoi bien démarrer l'année scolaire ! —



Le marché de l'occasion, c'est aussi un succès à L'Haÿ !

Cet automne, les conseils de quartier ont organisé trois vide-greniers. Tant du côté des vendeurs que des acheteurs, les L'Haÿssiens étaient au rendez-vous. Une tendance économique et écologique qui suit un entrain national puisque l'on dénombre plus de 50 000 vide-greniers par an dans l'hexagone. De quoi ravir les amateurs de bonnes affaires... —



La chasse aux bonnes affaires, le 6 octobre au Petit Robinson



Dimanche 29 septembre au vide-greniers de la Vallée-aux-Renards



Le 20 octobre, le vide-greniers du Centre et du Jardin Parisien a ravi les chineurs



Du théâtre interactif pour mieux manger

Rideau ! Deux L'Haÿssiens se retrouvent face au public. L'un mange sain, l'autre n'a pas le temps. La saynète d'improvisation dure deux à trois minutes, le temps d'échanger ses arguments sur leur mode d'alimentation. Ensuite, le public réagit. Puis un volontaire prend la place d'un des protagonistes. Au total, une trentaine de participants de tous âges s'est essayée au théâtre-forum. Cet atelier citoyen a été organisé le 10 octobre par l'association L'Haÿcité et la compagnie Actif. —

Solidarité

COLIS DE NOËL

La Ville offre aux seniors de L'Hay à revenus modestes un colis pour les fêtes. Si vous avez plus de 65 ans et que vous êtes non imposable, inscrivez-vous jusqu'au 15 novembre aux guichets uniques ou en relais-mairie.

Enfance

BABYSITTING

En quête d'une baby-sitter ?
Le 16 novembre, le Service information jeunesse propose une rencontre entre les parents et les jeunes L'Hayssiens. Inscriptions au 01 49 08 02 32 ou par e-mail : sij@ville-lhay94.fr

Numéro d'urgence

LE 114, C'EST QUOI ?

C'est le numéro d'urgence gratuit et disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes malentendantes, sourdaveugles et aphasiques. Grâce à la visio, texte, voix ou images, il permet de contacter les secours.

UN LABEL ÉCOLO POUR L'ÉCOLE DE LA VALLÉE-AUX-RENARDS

« Si on écrase toutes les plantes, on ne fait pas attention à la nature », c'est ce que déclare Hana, alors élève de grande section à l'école maternelle de la Vallée-aux-Renards sur la chaîne YouTube de l'établissement. Comme ses camarades, elle est déjà une experte en gestes écologiques. Leur école a d'ailleurs reçu un label E3D de niveau trois en 2024 qui encourage et reconnaît les établissements scolaires engagés dans une démarche de développement durable. Afin de mettre ses élèves au centre de ces projets, l'école a instauré l'élection d'éco-délégués. Très engagée, elle poursuit ses actions avec une charte écologique et la mise en place du tri des déchets au quotidien dans les classes. Ces initiatives, très encourageantes, sont généralisées au sein de la ville. Cet été, un nouveau jardin de permaculture a été inauguré au Jardin Parisien. —

ADOpte TON ARBRE

Envie de sublimer votre jardin ? Le Département du Val-de-Marne et la Ville mettent à disposition 500 arbres à adopter gratuitement. Vous pourrez ensuite le replanter dans votre jardin. L'opération « Adopte ton arbre » aura lieu samedi 30 novembre de 10h à 16h au parc départemental de la Rosaie (rue Watel). —

Inscriptions sur valdemarne.fr/adopte-ton-arbre

NOS JEUNES ONT DU TALENT !

La remise des prix des Bourses initiatives jeunes aura lieu mardi 19 novembre à 18h30 au Moulin de la Bièvre. Ce dispositif soutient jusqu'à 1000 € les différents projets des L'Hayssiens de 16 à 25 ans en possession de la carte jeune du Service municipal de la jeunesse. Les lauréats de 2023 y présenteront aussi leurs réalisations (performance DJ, carnet de voyage, photos, vidéos...). —

Gratuit, sur inscription au 01 49 08 02 30.

Cérémonie du souvenir

L'HAY-LES-ROSES REND HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE AVEC DEUX CÉRÉMONIES OUVERTES AUX HABITANTS.



Le 11 novembre 1918, l'armistice mettait fin aux combats de la Première Guerre mondiale.

Cent-six ans plus tard, la Ville organise deux cérémonies de mémoire lundi 11 novembre.

De 9h30 à 10h45, les L'Hayssiens sont invités à participer à la Cérémonie de la fraternité à l'auditorium de l'espace culturel Dispan de Floran. Des jeunes y rappelleront par des lectures, les sacrifices et les souffrances des poilus.

À 11h, un cortège se dirigera de l'Hôtel de ville au cimetière communal où se déroulera une cérémonie officielle. Elle aura lieu en présence des autorités de l'État, des élus, des représentants de la Légion d'honneur, des associations d'anciens combattants et mémorielles, ainsi que des représentants des communautés religieuses. Les enfants des écoles et collèges participeront également à ce temps de mémoire. —





ÉVÈNEMENT



L'Haÿ célèbre Noël

LE MARCHÉ DE NOËL DE L'HAÏ-LES-ROSES EST LE PLUS ANCIEN D'ÎLE-DE-FRANCE. IL SE TIENDRA SUR L'ESPLANADE DE LA BIÈVRE, DU VENDREDI 29 NOVEMBRE AU DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE. LES L'HAÏSSIENS AURONT À NOUVEAU LA JOIE DE SE PROMENER EN FAMILLE OU ENTRE AMIS DANS LES ALLÉES DÉCORÉES TOUT AU LONG DU WEEK-END.



Questions à...

Sophie Hélie,

MAIRE-ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À L'ÉVÈNEMENTIEL

Comment sont sélectionnés les commerçants ?

Nous privilégions la qualité avec des produits gastronomiques (biscuits alsaciens, macarons, miel...), de la restauration (aligot, burger...) et de la création artisanale (bijoux, bougies...). Nous mêlons les stands historiques qui plaisent aux L'Haÿssiens (tartes flambées alsaciennes, stand forain...) avec des nouveautés.

Quelles seront les nouveautés de cette année ?

Nous avons fait appel à une nouvelle compagnie d'échassiers lumineux qui sera accompagnée d'un jongleur-danseur au sol. Aussi, un spectacle de magie pour petits et grands aura lieu le dimanche. Nous donnons rendez-vous aux L'Haÿssiens vendredi 29 novembre à 19h sur l'esplanade de la Bièvre afin de lancer ensemble les festivités de Noël.

Au programme

Vendredi 29 novembre de 14h à 21h

À 19h : inauguration du marché de Noël, en présence de Monsieur le Maire, dans une ambiance musicale en présence de l'orchestre à vent de second cycle et de l'atelier New World du Conservatoire

À 20h : vin d'honneur

Samedi 30 novembre de 10h à 21h

● Sous la grande tente

À 14h : quiz pour les jeunes, animé par U Dance School

À 14h30 : démonstrations de danse hip-hop par U Dance School

À 15h30 : concert de jazz par le Jazz Club

À 17h : chorale par Chœur d'Arti'Show

● Dans les allées du marché

À 18h : parade d'échassiers avec le spectacle *Voie lactée*

● À l'Espace culturel Dispan de Floran

À 20h30 : concert de Noël *Swinging Brasil* par le Paris Gadjo Club

Dimanche 1^{er} décembre de 10h à 19h

● Sous la grande tente blanche

À 11h : orchestre d'harmonie de l'association musicale du Val de Bièvre

À 14h : spectacle de magie tout public dès 3 ans

À 16h : prestation musicale par Athéna Pluton, jeune chanteuse l'haÿssienne

● Dans les allées du marché

À 15h : spectacle de l'association franco-portugaise

À 15h45 : quiz pour adultes

À 17h : concert de percussions par Batuk L'Haÿ

À noter : les enfants pourront se faire photographier avec le père Noël de 14h à 17h30 (2 € la photo, tickets en vente aux heures de présence du père Noël).



ÉVÈNEMENT

Le marché de Noël en pratique

Appel à bénévoles

Vous souhaitez participer à la magie du marché de Noël ? Le dispositif Nous L'Hayssiens recherche des bénévoles. Le vendredi matin, jour d'ouverture du marché pour décorer la maison du père Noël et les sapins présents dans les allées. Le samedi et le dimanche de 14h à 17h30, pour gérer la file d'attente du stand photo du père Noël. Enfin, pour ranger son stand, le dimanche soir. Votre aide sera précieuse pour faire de cet événement un moment magique.

Inscriptions par mail : nouslhayssiens@ville-lhay94.fr

Recycler plutôt que jeter !

Comme chaque année, le CCAS organise sa collecte de jeux et jouets jusqu'au 15 novembre. Ces objets seront revendus à petits prix au marché de Noël, afin de financer des actions à destination des plus fragiles et des plus précaires. Nouveauté cette année, vous pouvez également déposer vos jouets au Service municipal de la jeunesse. Durant le marché de Noël, le service jeunesse sera présent pour emballer les jouets achetés sur le stand du CCAS.

Déposez des jeux et des jouets pour enfants (sauf peluches) en bon état au CCAS ou au Service jeunesse. Renseignement au CCAS - 01 46 15 34 00 ou au Service jeunesse - 01 49 08 02 30



Navettes gratuites

Des navettes gratuites seront mises à disposition des L'Hayssiens et feront le tour de la ville. Un nouvel arrêt a été mis en place à l'angle des rues des Coquelicots et de Bicêtre (station de métro). Des places de stationnement seront prévues

aux abords du marché de Noël. Cependant, dans une démarche écocitoyenne, nous vous encourageons à cette occasion à opter pour le covoiturage.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville : noel.lhaylesroses.fr



Autres transports

- Accès bus RATP : 187, 192 (arrêt Larroumès/Barbusse)
- Valouette V2 (arrêt Larroumès/Barbusse) : vendredi et samedi. Pas de bus Valouette le dimanche.

Vendredi 29 novembre

Navettes toutes les 1/2 heures

	Premiers départs	Derniers départs
1. Av. Flouquet / Marché de Noël		20h30
2. Rue de la Vallée-aux-Renards	15h31	20h31
3. Chalais (Piscine)	15h33	20h33
4. J. Jaurès / Église	15h36	20h36
5. J. Ferry / Pervenches	15h39	20h39
6. Dahlias / Lilas	15h40	20h40
7. Rue Bicêtre / Primevère	15h41	20h41
8. Rue des Coquelicots / Bicêtre (métro)	15h43	20h43
9. Chevilly / Bicêtre	15h44	20h44
10. Chevilly / Dahlias	15h46	20h46
11. Chevilly / Collège	15h48	20h48
12. P.V. Couturier / Gal de Gaulle	15h50	20h50
13. Gal de Gaulle / Belvédère	15h51	20h51
14. Rue des Jardins / Auditorium	15h53	20h53
15. Sous-Préfecture (av. Larroumès)	15h55	20h55
16. H. Barbusse (arrêt bus Marché)	15h57	20h57
Av. Flouquet / Marché de Noël	16h	21h

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre

Rotation par heure de 10h30 à 13h30 puis toutes les 1/2 heures.

	Premiers départs	Derniers départs samedi	Derniers départs dimanche
1. Av. Flouquet / Marché de Noël		20h30	19h
2. Rue de la Vallée-aux-Renards	10h31	20h31	19h01
3. Chalais (Piscine)	10h33	20h33	19h03
4. J. Jaurès / Église	10h36	20h36	19h06
5. J. Ferry / Pervenches	10h39	20h39	19h09
6. Dahlias / Lilas	10h40	20h40	19h10
7. Rue Bicêtre / Primevère	10h41	20h41	19h11
8. Rue des Coquelicots / Bicêtre (métro)	10h43	20h43	19h13
9. Chevilly / Bicêtre	10h44	20h44	19h14
10. Chevilly / Dahlias	10h46	20h46	19h16
11. Chevilly / Collège	10h48	20h48	19h18
12. P.V. Couturier / Gal de Gaulle	10h50	20h50	19h20
13. Gal de Gaulle / Belvédère	10h51	20h51	19h21
14. Rue des Jardins / Auditorium	10h53	20h53	19h23
15. Sous-Préfecture (av. Larroumès)	10h55	20h55	19h25
16. H. Barbusse (arrêt bus Marché)	10h57	20h57	19h27
Av. Flouquet / Marché de Noël	11h	21h	19h30

Les stands et lieux d'animations



- 1 Vente de sapins
- 2 Accessoires en laine tricotée
- 3 Bijoux en cristal
- 4 Vins d'Alsace
- 5 Champagne, cidre et jus
- 6 Chocolats, biscuits, pâte à tartiner
- 7 Miel et produits dérivés
- 8 Artisanat latino-américain
- 9 Macarons
- 10 Confitures artisanales
- 11 Savons artisanaux
- 12 Bougies gourmandes
- 13 Châles en laine de yack
- 14 Créations originales, décorations
- 15 Articles en laine de mouton
- 16 Fleurs séchées
- 17 Couture bébé, enfant
- 18 Bijoux et accessoires d'élégance
- 19 Jeux en bois
- 20 Figurines
- 21 Produits cosmétiques et alimentaires à la rose
- 22 Livres jeunesse
- 23 Instruments de musique du Monde
- 24 Maroquinerie
- 25 Association FAHIM
- 26 27 Vente de jouets au profit du CCAS
- 28 Vins de Bordeaux
- 29 Association ADPED
- 30 Bijoux en nacre, perles et cabochons
- 31 Couture femme
- 32 Céramiques
- 33 Fleurir L'Haj
- 34 Artisanat cambodgien éthique et engagé
- 35 Coussins phosphorescents
- 36 Bijoux plaqués or et argent
- 37 Bijoux péruviens
- 38 Champagne
- 39 Foie gras et spécialités du Tarn
- 40 Gaufres hollandaises
- 41 42 Calissons, biscuits provençaux
- 43 Nougats, beraweckas, pâtes d'amandes
- 44 Vins AOP Gaillac (sud-ouest)
- 45 46 Biscuits alsaciens, bretzels, Kougelhopf
- 47 Lions Club Val de Bièvre
- 48 Tartes flambées alsaciennes
- 49 Gastronomie antillaise
- 50 Association 4 pattes Tendresse
- 51 Aligot saucisse, soupe de lentilles
- 52 Burgers poulet / poulet frit
- 53 Fromages de chèvre
- 54 Pâté croûte et tourtes
- 55 Huîtres
- 56 Pâtisseries
- 57 Vins de Bergerac, Monbazillac
- 58 59 Produits de l'Aveyron
- 60 Escargots cuisinés
- 61 Miel et produits à base de miel
- 62 Biscuits, épicerie fine
- 63 Fruits déshydratés
- 64 Spécialités culinaires Libanaises
- 65 66 Crêpes, churros, barbe à papa, frites, chocolat chaud, vin chaud
- 67 68 Spécialités culinaires portugaises
- 69 Spécialités culinaires de l'Île de la Réunion
- 70 Association MITSIKI
- 71 Scouts et Guide de France
- 72 Chalet du Père Noël et vente de tickets photos



ÉGALITÉ DES CHANCES

Trois questions sur le Programme de réussite éducative



Le PRE accompagne enfants, adolescents et leurs parents dans les domaines socio-éducatifs

MAGALI ALONZEAU ET NINA SOL SONT PSYCHOLOGUES POUR LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE). ELLES NOUS EXPLIQUENT LE DISPOSITIF.

Le PRE, c'est quoi ?

Le Programme réussite éducative est un service de proximité en direction des quartiers de Lallier, du Jardin Parisien et de la Vallée-aux-Renards. Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans ayant besoin d'aide et prend en compte, sans jugement, les familles dans un ou plusieurs domaines socio-éducatifs. Le PRE est entièrement géré et financé par la Ville.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

Des psychologues vous accueillent, votre enfant et vous, de façon individuelle ou

collective, pour une écoute, un suivi et/ou une réorientation vers les structures capables de répondre à vos besoins.

Comment s'y inscrire ?

Si votre enfant semble éprouver un mal-être (harcèlement, état anxieux, etc.), tournez-vous vers un professionnel comme un enseignant, un éducateur ou un médecin pour obtenir un rendez-vous. —

📍 [Coordination de la réussite éducative, 28 rue Jules Ferry](#)

Ateliers CP : top départ !



L'Ifac, en partenariat avec la Ville, met à disposition des accompagnants pour les élèves de CP en difficulté.

Identifiés au préalable par leurs établissements scolaires, les élèves sont reçus et inscrits par un enseignant. Deux fois par semaine, de 16h30 à 17h45, ils sont suivis dans l'apprentissage du français au sein de leur école jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'aide à l'écriture et à la lecture par le jeu, l'écoute active, le monde des histoires de la littérature jeunesse ainsi que la fréquentation de bibliothèques et de BCD sont au programme de ces séances par petits groupes.

Ce dispositif pris en charge par la Ville constitue un accompagnement complémentaire à l'apprentissage dispensé par l'école qui reste le point d'entrée pour les inscriptions à ces ateliers. Les écoles élémentaires concernées sont celles : du Jardin Parisien ; de Lallier ; Geneviève de Gaulle-Anthonioz et de la Vallée-aux-Renards. —

📞 [Toutes les informations au 01 56 30 35 10 et sur \[lhaylesroses.fr\]\(http://lhaylesroses.fr\)](#)

Tout savoir sur le conseil municipal des enfants



Les enfants de l'école élémentaire du Centre en pleine élection du CME, le 10 octobre



En tant qu'élu enfant, puis-je prendre les décisions seul ?

Ce n'est pas si simple ! Selon la charte du conseil municipal des enfants : « L'avis de chacun des élus est nécessaire. » Les conseillers sont placés sous la délégation de Karen Chaffin, maire adjointe déléguée à la petite enfance, au patrimoine bâti, au jumelage et au conseil municipal des jeunes et des enfants. En tant que référente, elle assiste les apprentis élus dans leur fonction en réalisant la coordination entre le conseil municipal des enfants et celui des jeunes.

Quels sont les moments clés du mandat ?

Nos élus en herbe ont un emploi du temps bien chargé ! Tout commence par la cérémonie de prise de fonction : le maire remet aux jeunes leur carte officielle d'élu ainsi que leur écharpe tricolore. S'ensuit le séminaire permettant aux élus de se rencontrer et d'apprendre à travailler ensemble avant de se répartir en commissions. Cette année, il aura lieu le 6 novembre. Puis deux fois par an, les jeunes élus participent à des séances plénières dans la salle du conseil municipal en présence du maire et des conseillers municipaux. Ensemble, ils échangent et présentent les projets dans leur globalité. —

C'EST LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2. DES ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) ONT EU LIEU LES 10 ET 11 OCTOBRE AU SEIN DES ÉCOLES DE L'HAÏ. À QUOI SERT LE CME ? QUELS SONT SES OBJECTIFS ? ON VOUS EXPLIQUE.

Qu'est-ce que le conseil municipal des enfants ?

C'est une assemblée d'élèves de CM1 et CM2 élus par leurs pairs. Il permet aux jeunes L'Haÿssiens de se sentir concernés par les projets de la commune et contribue à leur formation citoyenne. Ensemble, ils forment une assemblée composée de 35 conseillers pour un mandat d'un an.

Quelles sont les missions des jeunes élus ?

Ils sont les représentants publics de leurs camarades. Les enfants sont présents aux réunions, rencontres et

événements organisés par la Ville. Ils se sont engagés à prendre en considération les suggestions et remarques de leurs camarades. Après chaque conseil, ils informent leurs électeurs des actions mises en place.

Quelles sont les trois commissions ?

Tout comme leurs aînés, les jeunes conseillers sont répartis en commissions : environnement, cadre de vie ; sports, loisirs, culture et citoyenneté, solidarité. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises par leurs camarades. Ainsi, chaque mercredi, les petits élus se réunissent afin d'en discuter.



VIE DE QUARTIER

La Vallée-aux-Renards a 60 ans !

À CHEVAL SUR L'HAÏ-LES-ROSES ET FRESNES, LA VALLÉE-AUX-RENARDS A SOUFFLÉ UNE NOUVELLE BOUGIE. UN ANNIVERSAIRE FESTIF POUR CE GRAND ENSEMBLE CONSTRUIT ENTRE 1956 ET 1964 PAR L'ARCHITECTE JEAN-LOUIS FAYETON.

« Ce quartier réalisé il y a 60 ans est parfait, c'est une prouesse architecturale qu'il faut conserver. C'est une ville dans la ville. Nous avons un nombre limité de logements, des magasins, des écoles, des espaces où les habitants peuvent se retrouver. L'ensemble a très bien vieilli. Et dans le parc, les tracés initiaux sont encore respectés, ce qui est plutôt rare » observe Jorn Garleff, historien de l'architecture.

Des activités pour tous

En ce samedi 12 octobre, il donnait une conférence sur les grands ensembles à l'occasion des 60 ans de la Vallée-aux-Renards. Dans la rue, grands et petits enfants s'affrontent aux jeux en bois proposés par l'association Cariboo. Une école d'esthétisme offre de jolis maquil-

lages à quelques enfants alors que des familles se font photographier, le tout au rythme des percussions. Cette fête est devenue une coutume depuis 30 ans. « Chaque décennie, nous fêtons l'anniversaire du quartier. Nous avons organisé ce temps fort avec les habitants et le bailleur social Valophis », se réjouit Yves Nottale, directeur du centre socioculturel de l'Avara.

Le maire Clément Decrouy, le député Vincent Jeanbrun, la maire-adjointe et conseillère départementale Mélanie Nowak, Myriam Seddiki maire-adjointe et la maire de Fresnes Marie Chavanon, étaient présents pour l'occasion. Lors d'un discours, Clément Decrouy est revenu sur les prochains chantiers : aménagement des espaces verts, revitalisation des commerces, réhabilitation



du gymnase et du centre socioculturel, vidéo-protection.

De nombreuses activités étaient proposées tout au long de l'après-midi. Un spectacle de jonglage musical a clos cette journée de partage. —

Un nouveau Quartier innovant et écologique



Clément Decrouy signant la labellisation, entouré de Daniel Aubert maire-adjoint, Vincent Jeanbrun député et Jean-Philippe Dugoin-Clément vice-président de la Région Île-de-France

Les chiffres-clés

- ✓ 4 millions d'euros de subvention ;
- ✓ Plus de 780 logements neufs, dont des logements sociaux et en accession à la propriété ;
- ✓ 3 300 m² de commerces et de services de proximité ;
- ✓ un nouveau groupe scolaire de 25 classes, avec un complexe sportif et un parking de 200 places ;
- ✓ des espaces publics généreusement végétalisés, avec une part importante dédiée à la biodiversité urbaine.

APRÈS LE CŒUR DE VILLE, C'EST AU TOUR DU QUARTIER DE LALLIER-GARE. LE 18 OCTOBRE, LA ZAC LALLIER-GARE A OFFICIELLEMENT INTÉGRÉ LE DISPOSITIF QUARTIERS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES (QIE), UNE SIGNATURE ACCOMPAGNÉE D'UNE SUBVENTION DE 4 MILLIONS D'EUROS.

Vendredi 18 octobre, la Ville a signé la labellisation du QIE de la ZAC Lallier-Gare.

Une étape marquante après l'intégration du Cœur de Ville dans le dispositif en 2022. L'Haÿ-les-Roses devient ainsi l'une des rares villes à compter deux quartiers titulaires de ce label. Logements, équipements publics et espaces verts viendront renforcer la qualité de vie des habitants tout en répondant aux défis environnementaux.

Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région Île-de-France, souligne : « Deux quartiers innovants et écologiques, pour une seule commune, cela signifie que L'Haÿ-les-Roses travaille à

reconstruire, réaménager et embellir. La Région est fière de labelliser une démarche qui se veut exemplaire en termes de prise en compte de l'innovation et de l'aménagement durable. » L'aménagement de la ZAC Lallier-Gare témoigne d'un travail partenarial entre la ville et le Grand-Orly Seine Bièvre.

Un quartier à vivre

Initié par la Région Île-de-France ce label QIE vise à accompagner les collectivités locales dans la création de quartiers porteurs de projets d'aménagement urbain alliant performance écologique, innovation architecturale et amélioration du

cadre de vie. Loin de l'image d'un quartier-dortoir, ce projet est conçu pour être un véritable quartier à vivre. Chaque résident accèdera à des équipements de proximité, des services publics, des commerces, des espaces de loisirs, et surtout profiter d'une vie de quartier dynamique et agréable.

Au programme : plus de 780 logements neufs, dont une partie en accession et 3 300 m² de commerces. Le quartier sera également doté d'espaces publics arborés et généreusement végétalisés, ainsi que d'équipements publics de proximité. C'est notamment le cas d'un grand groupe scolaire actuellement en construction et d'un complexe sportif à rayonnement régional. Ce dernier comprendra un gymnase, une salle omnisports, une salle de gymnastique et un parking public souterrain. L'objectif est de répondre aux besoins des familles et de favoriser l'épanouissement et l'apprentissage des plus jeunes dans un cadre verdoyant. —

CADRE DE VIE

L'Hay, prête à revêtir son manteau d'hiver

SI LES FLOCONS FONT LE BONHEUR DES AMATEURS DE BONSHOMMES DE NEIGE, C'EST AUSSI UN FACTEUR DE CHUTE ET D'ACCIDENTS. POUR Y PALLIER, LA VILLE A MIS EN PLACE NEUF NOUVEAUX BACS À SEL.

Avec le retour de l'hiver, les trottoirs peuvent se transformer en dangereuses patinoires. Afin d'assurer la sûreté de la voie publique, de nouveaux bacs à sel ont été installés en plus de ceux déjà présents. Vous les retrouvez à l'angle des voies suivantes : avenue Général Leclerc et rue de l'Orme Sec ; avenue Savornin et avenue Hache ; rue du Belvédère et rue Traversière ; rue Clotrier et rue Buron-Lavigne ; rue Émile Goeury et rue Louis Bouchet ; rue de Chevilly et rue des Acacias ; rue Julien Victor et rue Béatrice ; sur les parvis de la gare et de l'école Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Les anciens bacs à sel sont situés aux angles des voies suivantes : rue de la Cosarde et de l'avenue Larroumès ; rue des Blondeaux et rue des Écoles ; rue des Blondeaux et rue de l'Orme Sec ; avenue Larroumès et avenue Jules Gravereaux, rue du Commandant L'Herminier et de rue de la



Vallée-aux-Renards ; avenue Dunois et rue Eugène Givors et au 22 rue Geneviève. Les agents de la Ville traiteront les trottoirs et passages piétons aux abords des bâtiments municipaux. Pour rappel, chaque habitant doit dégager le trottoir situé devant son habitation. Concernant les immeubles collectifs, les gardiens ou les personnes de l'entretien en ont la charge. En leur absence, le syndic doit faire le nécessaire. Par ailleurs, la Ville possède deux saleuses pour les voies communales. —



Pour un meilleur confort thermique

Durant l'été, la Ville a procédé au remplacement de la verrière de toiture située au niveau du premier étage de l'espace culturel Dispan de Floran. Ces nouveaux vitrages bénéficient d'un traitement thermique plus performant que les anciens, pour éviter la surchauffe durant la période estivale. Cela permet aussi de conserver la chaleur en hiver et ainsi de réaliser des économies d'énergie. —

Tout savoir sur L'Hay-les-Roses

- DÉCOUVRIR • PARTAGER
- S'INFORMER • ÉCHANGER



Facebook



X (Twitter)



Instagram



YouTube



lhaylesroses.fr



LE MOT DU DÉPUTÉ



UN DÉPUTÉ À VOTRE ÉCOUTE

Chers L'Hayssiens, chères L'Hayssiennes,

En 2014, vous me faisiez l'honneur de m'élire maire de cette ville qui m'a vu grandir pour que nous transformions ensemble L'Hay-les-Roses. Depuis, mon engagement a toujours été guidé par la volonté d'être à votre écoute et de répondre concrètement à vos attentes.

Cet esprit de proximité, d'accessibilité et de dialogue a toujours été et reste au cœur de mon action, car je suis convaincu que la relation entre les élus et les citoyens doit être directe et continue.

Désormais député de notre circonscription, cet engagement de proximité reste mon moteur à l'Assemblée nationale. C'est pourquoi, je me tiendrai à votre écoute lors de permanences mensuelles à l'Hôtel de ville de L'Hay-les-Roses, les vendredis sur rendez-vous. Ces permanences seront des occasions d'échanger directement sur les sujets qui vous préoccupent, qu'il s'agisse de problématiques locales ou de questions nationales.

Ces rencontres me permettront de recueillir vos attentes et vos suggestions afin de mieux défendre vos intérêts et d'agir en tant que véritable porte-voix de notre circonscription au sein de l'Assemblée nationale, à l'image de ma première proposition de loi pour rendre le périphérique aux Franciliens. —

Bien fidèlement,

VINCENT JEANBRUN

Député de la 7^e circonscription du Val-de-Marne
vincent.jeanbrun@assemblee-nationale.fr
01 40 63 06 16

TERritoires



L'ÉCHO DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



LE VAL-DE-MARNE, UN ÉCRIN DE DÉCOUVERTES

Le Val-de-Marne regorge de trésors à découvrir, et le conseil départemental s'engage à valoriser ce patrimoine unique grâce à une politique touristique ambitieuse et inclusive. Sous l'égide du comité départemental du tourisme, le Département déploie une stratégie visant à faire rayonner ses lieux culturels, historiques et naturels, tout en rendant accessibles à tous ces richesses.

Avec son site internet dédié, www.tourisme-valdemarne.com, le Val-de-Marne invite petits et grands à partir à la découverte d'un territoire aussi riche que varié. Les visiteurs peuvent ainsi se laisser séduire par la diversité de son offre : de la beauté sereine des balades en bord de Marne ou de Seine, au charme intemporel des châteaux et musées comme le MAC/VAL ou le musée de la Résistance. Pour les familles en quête de découvertes insolites, le Département propose aussi des sorties envoûtantes comme au sein de notre Roseraie de L'Haÿ-les-Roses, où le Conservatoire de Roses préserve plus de 3000 variétés, véritables bijoux de la nature. Des fermes pédagogiques pour éveiller la curiosité des plus jeunes, aux promenades en bateau pour admirer les paysages bucoliques de la Marne, tout est conçu pour offrir une diversité d'expériences inoubliables. Une évasion authentique, à deux pas de chez vous, qui n'attend que vous ! —

MÉLANIE NOWAK

Maire-adjointe de L'Haÿ-les-Roses
Conseillère départementale déléguée
au développement du tourisme,
à l'enseignement supérieur et à la recherche
melanie.nowak@valdemarne.fr



L'ÉCHO DU TERRITOIRE T12



DES CHAUCIDOUS POUR MIEUX PARTAGER LA ROUTE

Suite aux travaux du Grand-Orly Seine Bièvre, les rues Henri Thirard, de Chalais et Chevilly sont désormais équipées de chaussées pour la circulation douce, dites « chaucidou », permettant un partage plus sécurisé de la route entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Le principe du chaucidou repose sur une chaussée partagée : les cyclistes circulent sur des bandes latérales, tandis que les véhicules motorisés empruntent la voie centrale. Lors de croisements, les voitures ralentissent et peuvent empiéter temporairement sur les bandes cyclables, tout en respectant la priorité des cyclistes. Ce dispositif contribue à réguler naturellement la vitesse des véhicules, tout en maintenant une circulation fluide.

Ces installations, déjà mises en place dans de nombreuses villes d'Île-de-France, ont pour but de redonner de l'espace aux cyclistes sans pour autant pénaliser les automobilistes. Elles favorisent ainsi un cadre de circulation plus apaisé et un partage de l'espace public respectueux de tous.

Ces nouvelles infrastructures permettent de faciliter l'usage du vélo pour les trajets du quotidien. Ce type d'aménagement s'inscrit pleinement dans notre volonté de promouvoir une mobilité apaisée et respectueuse de l'environnement, tout en garantissant la sécurité et la cohabitation harmonieuse de tous les usagers de la route. —

CLÉMENT DECROUY

Maire de L'Haÿ-les-Roses
Vice-Président Grand-Orly Seine Bièvre
gosp@ville-lhay94.fr
01 46 15 33 33



L'ÉCHO DE LA RÉGION

LALLIER-GARE, QUARTIER INNOVANT ET ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de son programme Quartier innovant et écologique (QIE), la Région Île-de-France accompagne les collectivités qui s'engagent dans la création de quartiers exemplaires, à la pointe de l'innovation urbaine et de la transition écologique. Ce label valorise les projets qui conjuguent mixité urbaine, mobilités durables, construction d'équipements publics structurants et performance énergétique.

Grâce à ce dispositif, la Région soutient la création de nouveaux logements et d'équipements qui améliorent la qualité de vie des habitants tout en répondant aux défis environnementaux et techniques contemporains. C'est dans cette démarche que la ZAC Lallier-Gare de L'Haÿ-les-Roses a obtenu la labellisation Quartier innovant et écologique. Ce projet ambitieux prévoit la construction de plus de 780 logements neufs, dont une partie en accession sociale, de 3 300 m² de commerces, ainsi que d'un groupe scolaire et d'un complexe sportif à rayonnement régional. Repensé autour de la transition écologique, le quartier intégrera des matériaux biosourcés, une végétalisation généreuse et sera raccordé au réseau de géothermie.

Après la labellisation QIE du projet Cœur de Ville, la Région soutient à nouveau la transformation de L'Haÿ-les-Roses en attribuant une nouvelle subvention de 4 millions d'euros, réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'un aménagement innovant, durable et inclusif. —

Plus d'informations sur www.iledefrance.fr



**Clément Decrouy,
nouveau maire de L'Hay-les-Roses**

ÉLU DÉPUTÉ CET ÉTÉ, VINCENT JEANBRUN PASSE SON ÉCHARPE À CLÉMENT DECROUY. SEUL CANDIDAT DE LA MAJORITÉ FACE À L'OPPOSANT SOPHIAN MOUALHI, LE NOUVEAU MAIRE A ÉTÉ ÉLU AVEC 29 VOIX SUR 35 LORS D'UN CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE LE 11 OCTOBRE.



Cette nouvelle élection fait suite à celle de Vincent Jeanbrun, élu député de la 7^e circonscription du Val-de-Marne cet été, lors des élections législatives anticipées. Ce succès, salué par ses partisans, a soulevé une question cruciale : qui pour lui succéder ? En effet, la loi organique de 2014 impose aux parlementaires de renoncer à leur mandat de maire, rendant nécessaire l'organisation d'un conseil municipal extraordinaire pour élire un successeur.

Conseil municipal extraordinaire

Ce conseil municipal s'est tenu vendredi 11 octobre dernier. Près d'une centaine de personnes étaient présentes, dont les membres du conseil municipal des jeunes et des enfants. L'événement, très attendu, a également été retransmis en direct sur les réseaux sociaux, ainsi que dans la salle des mariages, témoignant de l'intérêt et de l'implica-

« Je poursuivrai ce que nous avons impulsé ensemble grâce à la confiance renouvelée des L'Haÿssiens »

tion des habitants pour cet événement majeur dans la vie de leur ville.

Unité et continuité

Clément Decrouy fut l'un des piliers du conseil pendant près de dix ans. Adjoint au maire et homme de confiance de Vincent Jeanbrun depuis 2014, il s'est imposé comme le candidat naturel de la majorité municipale afin de « poursuivre notre œuvre commune », a souligné l'ex-maire.

L'élection à une large majorité de Clément Decrouy (29 voix sur 35) a confirmé un soutien de l'équipe municipale et une volonté de continuité politique. Désormais premier édile de L'Haÿ, il souhaite agir en conformité avec les précédentes actions mises en place sous l'ancien mandat : « Je poursuivrai ce que nous avons impulsé ensemble grâce à la confiance renouvelée des L'Haÿssiens. » Ses priorités seront la proximité, l'éducation, la stabilité financière, la transformation des quartiers ou encore la santé.

Il succède ainsi à Vincent Jeanbrun en s'engageant à poursuivre les projets en cours, tout en apportant sa propre vision sur les grands enjeux de la ville. Ce moment a scellé la transition entre les deux hommes, renforçant l'unité de l'équipe autour de Clément Decrouy pour l'avenir de L'Haÿ-les-Roses. —

Clément Decrouy : « L'engagement dans le cœur »

AU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS 2014, CLÉMENT DECROUY EST LE NOUVEAU MAIRE DE L'HAÏ-LES-ROSES DEPUIS LE 11 OCTOBRE. ÉLU DE TERRAIN, IL SE CONSACRERA PLEINEMENT À SA NOUVELLE FONCTION. PORTRAIT.



Clément Decrouy, 41 ans, incarne une figure de l'engagement public. Élu conseiller municipal depuis 2014, il est également vice-président délégué au patrimoine et aux équipements intercommunaux au sein de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, dont fait partie la commune.

Maires de génération en génération

Ce père de deux enfants qui sont de la cinquième génération de L'Haÿssiens est aussi chef d'entreprise depuis 2008, activité qu'il mettra entre parenthèses durant son mandat. Le nouveau maire aime aller au contact de ses concitoyens, un engagement qui s'inscrit dans une longue tradition familiale.

Il indique : « Dans ma famille, on a l'engagement dans le cœur. » Il rend hommage à son arrière-grand-père combattant durant la Première Guerre mondiale et à son grand-père résistant dans les FFI, tous deux maires d'un petit village. Son arrière-grand-père fut maire pendant 20 ans, un mandat ensuite repris par son grand-père. Cette continuité dans le service public façonne son action, animée par un sens aigu des responsabilités locales.

Écoute, échange, terrain

Déjà très impliqué aux côtés de Vincent Jeanbrun, il a débuté son parcours en 2014 au sein du groupe politique Plus Belle L'Haÿ, avant de rejoindre l'équipe municipale lors des élections de la même année. D'abord adjoint en charge des

marchés et commerces, il a élargi ses responsabilités lors du second mandat en devenant adjoint au cadre de vie et à l'espace public, jouant ainsi un rôle central dans l'amélioration du cadre de vie à L'Haÿ. Élu de terrain, il privilégie le contact direct avec les habitants, prenant le temps d'aller à leur rencontre, parfois même devant chez eux, convaincu que les riverains sont les meilleurs experts de leur quotidien. Cette approche de proximité se reflétait également dans sa gestion du conseil de quartier du Jardin Parisien en tant que président.

Lutte contre la désertification médicale

Son engagement va au-delà de la simple gestion municipale. Le nouveau maire souhaite également s'attaquer également à des enjeux plus larges, notamment celui de la santé publique. Préoccupé par la désertification médicale dans le Val-de-Marne, il souhaite continuer à œuvrer pour l'amélioration de l'accès aux soins à l'échelle du territoire.

Pour un cadre de vie meilleur

Clément Decrouy s'engage à poursuivre avec détermination l'élan impulsé sous le mandat de Vincent Jeanbrun, en faveur d'un cadre de vie toujours plus agréable pour les L'Haÿssiens, notamment à travers des projets structurants conçus avec et pour les habitants, comme le réaménagement du cœur de ville, la création de nouveaux groupes scolaires ou la transformation du quartier Lallier autour de la nouvelle gare de métro. —



RÉTROSPECTIVE

Dix ans ensemble !

Cette année, L'Haÿ-les-Roses célèbre une décennie de progrès et d'initiatives, sous le signe de l'engagement et de la modernisation.

Depuis 2014, la ville a su se transformer pour répondre aux besoins de ses habitants tout en préservant son identité. Voici un aperçu des réalisations marquantes qui ont jalonné cette période.



Retrouvez la plaquette de présentation distribuée dans votre boîte aux lettres

Prévention et sécurité



La création d'une police municipale, d'une brigade verte, mais aussi d'une permanence d'aide aux victimes, font de L'Haÿ-les-Roses la ville la plus sûre du Val-de-Marne et la cinquième en Île-de-France.

Santé

La modernisation du Centre municipal de santé a permis de multiplier les prestations et de favoriser l'accès aux soins, avec de nouveaux outils numériques. La rénovation des locaux de l'action sociale et la création d'une mutuelle communale ont également renforcé les actions de solidarité de la Ville au bénéfice de tous.



Finances



La Ville a entrepris un travail de réduction budgétaire significatif, affichant des économies impressionnantes sur les frais de gestion. Grâce à une gestion rigoureuse, le taux d'épargne est passé de 8,2 % en 2013 à 20 % en 2021. C'est notamment cette bonne gestion financière qui a permis à la Ville de mener des projets d'aménagements ambitieux.

Environnement et développement durable

L'Agenda 21 a été une étape essentielle, mettant en œuvre des actions, telles que le développement de la géothermie et l'utilisation d'électricité 100 % verte dans les bâtiments publics.



Plusieurs projets ont obtenu les labels écoquartier et Quartier innovant et écologique. À cela s'ajoutent l'introduction de la collecte des déchets verts et du verre à domicile ainsi que la création de jardins partagés.

Culture et événementiel



Afin de favoriser l'accès à la culture pour tous, de nombreuses initiatives telles que les relais bibliothèque dans les quartiers ont vu le jour ; un pass culture et une e-billetterie ont été mis en place à l'Espace culturel Dispan de Floran, tandis que l'offre événementielle a été enrichie.

Transport et mobilité

L'ouverture de la nouvelle gare de métro 14 et l'aménagement de la promenade de la Vanne enrichissent le cadre de vie et encouragent les déplacements doux.



Jeunesse et éducation



L'éducation a été un axe fort avec des rénovations d'écoles et un programme de végétalisation des cours. Mais aussi, la création de deux groupes scolaires, un plan numérique et une amélioration du service scolaire. Le Service municipal de la jeunesse a lui aussi fait peau neuve avec de nouveaux événements et dispositifs d'accompagnement comme la Bourse initiative jeunes.

Une L'Haÿssienne primée pour ses travaux sur le cancer

LA DOCTORANTE MÉLISSA SAICHI A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE POUR SES RECHERCHES SUR LA DÉTECTION PRÉCOCE DES FORMES LES PLUS AGRESSIVES DU CANCER DU SEIN. PORTRAIT.

Mélissa Saichi a 30 ans. Depuis deux ans, elle vit avec son mari à L'Haÿ-les-Roses. Elle est doctorante en bio-informatique et biologie des systèmes. Nous la retrouvons pour une interview en visio le 8 octobre. De l'autre côté de l'écran : une femme blonde très souriante, épanouie ; et il y a de quoi. Le lendemain, la jeune L'Haÿssienne recevait le Prix jeunes talents France 2024 L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science. Mélissa Saichi raconte : « C'est une sorte d'accomplissement, une fierté. Cela récompense tous les efforts que j'ai faits pendant mon cursus. »

De l'Algérie à L'Haÿ

Il est vrai que la chercheuse a fait du chemin. Originnaire d'Algérie, elle arrive en France à 18 ans pour réaliser son rêve : devenir médecin. Ses deux premières années d'études sont compliquées : « C'était très difficile de m'habituer à ce changement de vie, de me familiariser à un nouveau monde, celui de l'université, une nouvelle culture... »

Finalement, Mélissa Saichi décide de se réorienter. Elle intègre alors une licence de sciences technologies santé, puis un master en bio-informatique. Et ça lui réussit. La jeune femme obtient une première bourse d'excellence, puis intègre une équipe de recherche de renom en immunoncologie et maladies virales. En 2022, elle entame son doctorat en bio-informatique et biologie des systèmes. La L'Haÿssienne est affiliée à l'école doctorale Complexité du vivant de la Sorbonne. Elle effectue ses recherches à l'Institut Curie où elle travaille sur l'amélioration de la détection des formes les plus agressives de cancer du sein chez la femme.



Le prix a été remis à Mélissa Saichi par Daniel Louvard, directeur de recherche émérite au CNRS et directeur honoraire du centre de recherche de l'Institut Curie

« Résoudre le puzzle du cancer du sein »

« Mon objectif, c'est d'être capable de comprendre comment une cellule de la glande mammaire se transforme en cancer. Je vais chercher à détecter les cellules qui sont en train de le faire et les intercepter » explique-t-elle.

La jeune femme, très pédagogue, poursuit : « Toutes les cellules du corps humain ont le même ADN. Mais ce qui change, c'est le costume. Moi, j'établis une carte d'identité de chaque cellule. Je vais voir quelles cellules changent de costume et si elles sont tumorales, quel type de costume elles portent. À terme, cela devrait nous permettre de résoudre le puzzle du cancer du sein. »

Le 9 octobre, la L'Haÿssienne a reçu son prix, dans une salle comble. Sa famille était présente pour l'occasion. La suite ? La doctorante poursuivra ses recherches à l'Institut Curie. Elle ambitionne de soutenir sa thèse en 2025 et de devenir experte en bio-informatique appliquée à l'oncologie. Quand Mélissa Saichi ne travaille pas, elle aime se ressourcer à la Roseraie, peut-être l'y croiserez-vous...

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Aidants et salariés : comment éviter le burnout ?

C'est la question que s'est posée **Marylise Jacottin, ancienne manager et aidante**. En 2024, la L'Haÿs-sienne fonde l'entreprise Temeio. Elle poursuit trois objectifs : sensibiliser, identifier les salariés en souffrance et accompagner les managers dans l'agencement du travail des salariés-aidants trop souvent sujets au burnout et à l'anxiété. En plus de mener des campagnes de sensibilisation, Temeio propose aux entreprises des solutions comme une ligne d'écoute et des conseils personnalisés pour les managers et leurs salariés. « Il existe



plein de possibilités : aménagement du temps de travail, dons de jours... Un salarié aidant considéré s'implique plus dans son travail. Notre priorité, c'est la santé. Si les managers mettent

en place nos pistes, on arrive à trouver un point d'entente entre le besoin d'efficacité de l'entreprise et la recherche de l'épanouissement du salarié et sa santé » souligne Marylise Jacottin. La croissance du nombre d'aidants dans la population active constitue un nouvel enjeu sociétal : 80 % n'en informent pas leur employeur. Et selon l'entrepreneuse, 40 % expriment un besoin de soutien dans leur environnement de travail.

☎ Contact et devis : 06 03 79 82 26
✉ marylise@temeio.com
🌐 temeio.com

APPEL À PROJETS

Un restaurant à la Roseraie pour mai 2025

Le Département lance un appel à projets pour sélectionner un exploitant, portant une proposition de restauration au sein du Pavillon normand de la Roseraie de L'Haÿ.



Les dossiers devront présenter une carte bistro-mique, salon de thé et buvette avec des produits de saison. Début de l'exploitation prévue : mai 2025.

📍 Intéressés pour candidater ?

Date limite : le 23 novembre. Informations techniques ou demande de visite : Annabelle Goeres. Tél. 06 70 62 67 03.
E-mail : annabelle.goeres@valdemarne.fr

Le beaujolais nouveau arrive !

À l'occasion du beaujolais nouveau, 230 bouteilles de cette appellation seront à gagner au marché du Petit Robinson (avenue Henri Barbusse) samedi 23 novembre et à la Halle de marché (rue Henri Thirard) dimanche 24 novembre.



Salon des vins et produits du terroir

Samedi 16 et dimanche 17 novembre, de 10h à 19h, le Lion's Club de L'Haÿ-les-Roses, organise son salon des vins et produits du terroir au Moulin de la Bièvre (73 avenue Larroumès). Cette vente permettra de financer des actions caritatives.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

**PRO-TECH
FERMETURE®**

INSTALLATEUR EXPERT
EN MENUISERIE ET FERMETURE

FENÊTRES, PORTES, PORTAILS, VOILETS,
PORTES DE GARAGE... PERGOLAS & STORES
DEPUIS 16 ANS !

Expert rénovation
K·LINE
PREMIER FABRICANT FRANÇAIS
DE FENÊTRES EN ALUMINIUM

NOTRE SAVOIR-FAIRE

- * Devis gratuit
- * Technicien conseil pour diagnostiquer vos besoins
- * Poseurs spécialisés intégrés à la société
- * Intervention avec soin et propreté
- * PVC, bois, Alu



5 agences en Île de France

122 avenue Henri Barbusse - 94240 L'Hay-Les-Roses

Villebon (91) / Paris 15^{ème} (75) / Saint-Rémy-Lès-Chevreuse (78) / Saint-Maur-Des-Fossés (94)

01 69 53 19 70 - www.protechfermeture.fr

E-mail : contact@protechfermeture.fr



BRUNO DESSYMOULIE
Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -

06.25.17.82.72
dec92@hotmail.fr

- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

01.46.65.84.74
dessymoulie@orange.fr

1 avenue des vergers
92340 BOURG-LA-REINE
www.dessymoulie-chauffage.fr

aertoit®
COUVERTURE

L'HAY-LES-ROSES
01 46 63 99 59

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr



l'aide à domicile
ADHAP

Selon article 199 sexdécies du CGI
50%
de crédit d'impôt

**Besoin d'aide
à domicile ?**

GRAND ÂGE - HANDICAP - IMMOBILISATION TEMPORAIRE



365 J
PAR AN

CHEZ VOUS
EN 48H

PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE
24H/24

Bianca
Auxiliaire de vie
depuis 11 ans

UN SIMPLE APPEL ET TOUT S'ORGANISE EN 48H !

adhap94d@adhap.fr
adhap.fr

01 41 98 79 60

122 AV.
HENRI BARBUSSE
94240 L'HAY-LES-ROSES

ART-PÉDAGOGIE

Apprendre à écrire : tout un art !



Arthur Joas mêle art et enseignement pour les enfants des accueils de loisirs de la Ville

ARTHUR JOAS EST ARTISTE ET ANIMATEUR CULTUREL. IL INTERVIENT LE MERCREDI ET PENDANT LES VACANCES DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS DE L'HAÏ. SES ATELIERS MÊLENT ART ET APPRENTISSAGES. REPORTAGE.

Sur le sol d'une des salles de l'accueil de loisirs Marc Méchain : des petites lettres en papier. L'alphabet est dans tous les sens... Pas facile à 3, 4 et 5 ans d'y distinguer les caractères de son prénom ! Arthur Joas, animateur culturel et sculpteur, mène l'atelier pour les huit enfants de l'accueil de loisirs. Il nous explique : « Ils sont invités à reconnaître les lettres de leur prénom, les

sélectionner, les colorier et les coller sur une frise qu'ils pourront ramener chez eux. » L'artiste ajoute : « Quand les lettres ne sont pas à l'endroit, ça oblige les enfants à se déplacer, à les manipuler et les observer attentivement. » Si pour certains, l'exercice est familier, pour d'autres, c'est plus complexe : glyphes introuvables, ou bien collés dans le mauvais ordre ou sur le pull, colle en

abondance sur la table et non sur la frise... Les petits artistes avancent à leur rythme et participent selon leur envie, leur âge, le tout dans une ambiance plutôt calme. Est-ce la musique classique en fond sonore qui les apaise et les stimule à la fois ?

Art, autonomie, partage

« On leur apprend l'autonomie : aller chercher seul les lettres, le bâton de colle, colorier, coller. Il y a aussi le partage, ce ne sont pas leurs crayons, mais ceux de la table. » Ces séances d'art et d'apprentissage aident les enfants à développer des savoirs, leur motricité fine. Arthur Joas en profite pour leur glisser quelques techniques d'artiste : « Le bleu et l'orange sont complémentaires, elles vont bien ensemble. Ne voudrais-tu pas utiliser cette couleur à côté de ton dessin bleu ? » La petite fille poursuit avec du violet... et une fois l'animateur reparti, elle saisit discrètement le crayon orange. Le message est passé. « Lors de ces ateliers, l'important, c'est qu'ils expérimentent. La prochaine fois, ça sera peinture, juste avec les doigts et les couleurs primaires... » De quoi faire de belles découvertes visuelles et sensorielles.

TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Culture pour tous !

Féru de théâtre, de musique, ou encore de danse ? La Ville a tout mis en œuvre pour vous offrir une évasion hors du temps. Grâce au Pass solo ou duo, profitez des tarifs préférentiels de 5€ pour une



personne et de 9€ pour deux. Les spectacles en famille et jeunes publics sont, quant à eux, à 6€. Au fil du mois, vous voyagez à travers des pièces envoûtantes, telles que *Le secret des arbres* et *De la disparition des larmes*. Plongez aussi dans les danses colorées du *Ballet Bar* et les musiques du monde de *Swinging Brasil* pour le concert de Noël !

📞 Réservations sur auditorium.lhaylesroses.fr, sur place ou par téléphone au 01 46 15 78 78. Espace culturel Dispan de Floran, 11 rue des Jardins



La belle vie !

VENEZ VISITER !

133 RUE PAUL HOCHART - L'HAY-LES-ROSES



01 84 74 25 00

accueil.lhaylesroses@residences-cazam.com



L'HAY LES-ROSES



RESTAURANT



ACTIVITÉS SPORTIVES
ET CULTURELLES



JARDIN
ET TERRASSE



AIDE AU
QUOTIDIEN

RÉSIDENCES SÉNIORS **CAZAM** NOUVELLE GÉNÉRATION residences-cazam.com

MISSION RÉNOVATION HIVER

jusqu'au 20 novembre



300€ DE REMISE* par tranche de 2000€

ENSEMBLE,
PRÉPARONS VOTRE MAISON POUR L'HIVER !



8 route de la Garenne - 92140 Le Petit-Clamart - **01 41 13 45 45 - weisz.fr**



**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**



01 41 87 08 25

Agence de Châtenay Malabry

fca-renovation.com

- Transactions - Locations - Estimations gratuites -



Depuis 35 ans
sur votre commune



01 45 46 22 22

88 avenue Henri Barbusse - 94240 l'Hay-les-Roses
www.aci-immobilier.fr • aci-immobilier@wanadoo.fr

ÉQUITATION

Championne à 9 ans !

LÉONIE MOREAU SOUTRIC A REMPORTÉ CET ÉTÉ DEUX MÉDAILLES D'OR AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION. LA RÉSIDENTE DU JARDIN PARISIEN REVIENT SUR SES DEUX VICTOIRES.



Léonie Moreau Soutric et son poney Charlie le 14 juillet 2024 sur le cross à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher)

Que ressens-tu après ton succès au concours complet d'équitation et au carrousel ?

Je suis très heureuse et je ne m'y attendais pas, même si on a beaucoup travaillé toute l'année avec mon équipe et notre coach pour avoir ce résultat.

En quoi consistent ces épreuves ?

Le concours complet d'équitation est un triathlon équestre où l'on enchaîne trois épreuves avec le même poney. On commence par le dressage où l'on présente un enchaînement de figures. Puis, on fait un parcours de saut d'obstacles.

Enfin, on termine par mon épreuve préférée : le cross, un parcours dans la nature. Le carrousel est une épreuve d'équipe où l'on présente un spectacle costumé en musique.

Comment as-tu débuté ce sport ?

J'ai toujours été attirée par les poneys, mais j'en avais un peu peur. À 2 ans et demi, je suis montée à poney pour la première fois pour une balade au bois de Vincennes. Finalement, je ne voulais plus descendre quand le tour était fini. J'ai ensuite commencé les cours dans un centre équestre où j'ai décou-

vert la compétition. Travailler avec des animaux me plaît beaucoup, car ils ont tous un caractère différent et il faut s'adapter à eux.

Comment appréhendes-tu la suite ?

Je suis entrée cette année dans une nouvelle écurie spécialisée dans le concours complet pour me préparer au haut niveau. J'espère être qualifiée pour les championnats de France 2025. J'irai au collège l'année prochaine et j'aimerais aller dans une classe à horaires aménagés pour allier sport et école. —

HANDBALL



Le travail paie

Grâce à leur victoire 30-20 face à Saint-Maur le 14 septembre dernier, l'équipe masculine des moins de 18 ans du Cal-Handball s'assure une place en championnat régional. « C'est un exploit : aucune de nos équipes jeunes n'était parvenue à ce ni-

veau depuis 15 ans » explique Frédéric Leborgne, président du CAL Handball et entraîneur des moins de 18 ans. Cette promotion représente l'aboutissement d'un grand travail de formation effectué par le club depuis une dizaine d'années. L'entraîneur précise : « Six joueurs de l'équipe sont passés par notre école de hand dès l'âge de 6-7 ans. Nous avons aussi formé de nombreux entraîneurs qui les ont accompagnés. L'objectif désormais est de pérenniser ce résultat, en nous maintenant en régional. » —

L'ADRESSE DE TOUS LES POSSIBLES
À L'HAÏ-LES-ROSES

GRAND
LANCEMENT
LES 15, 16 ET
17 NOVEMBRE



TVA
5,5%⁽¹⁾

REMISE DE
4 000 €⁽²⁾
PAR PIÈCE

+

FRAIS
DE NOTAIRE
OFFERTS⁽³⁾
pour les 10 premiers
réservataires

MIL
LE
ROSE
SE

- ◆ Face à la gare du métro 14 « L'HaÏ-les-Roses ».
- ◆ Dans le nouveau cœur de ville :
le quartier Lallier avec ses commerces,
un groupe scolaire et un complexe sportif.
- ◆ Appartements de standing du studio au
5 pièces duplex, avec terrasses et balcons.

Espace de vente : Parvis de la gare, face au métro 14 « L'HaÏ-les-Roses »

*Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés » vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit de limitation ou d'opposition au traitement de vos données pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Pour l'exercer, adressez-vous à Eiffage Immobilier Ile de France par courrier à l'adresse suivante : 11 Place de l'Europe 78140 Vélizy-Villacoublay ou par mail : privacy.fr@eiffage.com. Vous êtes enfin en droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, à savoir la CNIL. (1) TVA 5,5% sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies-I-11bis du code Général des impôts soient remplies. Renseignements et conditions disponibles en espace de vente. (2) Une remise sera octroyée sur les prix publics d'un montant 4 000 € pour un studio, 8 000 € pour un 2 pièces, 12 000 € pour un 3 pièces, 16 000 € pour un 4 pièces, 20 000 € pour un 5 pièces pour toute réservation effectuée les 15, 16, 17 novembre 2024 de l'opération « Millerose » à L'HaÏ-les-Roses. (3) Frais de notaire offerts hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais liés au financement de l'acquisition. Offre valable les 15, 16, 17 novembre 2024 pour les 10 premières réservations portant sur un contrat de réservation sur un bien immobilier neuf du programme « Millerose » à L'HaÏ-les-Roses. Conditions détaillées de l'offre sur l'espace de vente. Sous réserve de la signature de l'acte authentique dans les délais prévus du contrat préliminaire. / Eiffage Immobilier Ile-de-France - SAS au capital de 1 500 euros - RCS Versailles 489 244 483 - Siège social : 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay - Illustration non contractuelle - Architecte : PietriArchitectes - Illustration : AXEON - Conception : IBIZA - Octobre 2024



eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

Service & appel
gratuits



Nous répondons à vos questions



LA PAROLE VOUS EST DONNÉE POUR INTERAGIR, POSER DES QUESTIONS, FAIRE PART DE VOS SUJETS DE PRÉOCCUPATION, DE POINTS DE VUE QUI, SELON VOUS, SONT IMPORTANTS POUR LA VILLE.

Où puis-je retrouver le programme du cinéma La Tournelle ?

Cinéma de proximité, La Tournelle est un établissement public proposant au moins trois films d'actualité par semaine : deux films tout public et un film jeune public.

Les horaires des séances sont indiqués sur le programme du cinéma (diffusé dans les lieux publics), sur le répondeur au 01 49 08 50 71, dans la presse (*Télérama, l'Officiel des spectacles...*) et en téléchargement sur lhaylesroses.fr/cinema. Vous pouvez également laisser votre adresse électronique à l'accueil du cinéma (14 rue Dispan) pour un envoi par courriel.

 **Julien E.** / Lallier-Bicêtre

Mon passeport arrive à expiration, quelles sont les démarches à suivre ?

Le service d'état civil de la mairie vous accueille tous les jours de 8h30 à 18h (sauf le jeudi) sur rendez-vous pour toutes vos démarches relatives au passeport.

La prise de rendez-vous pour les premières demandes ou renouvellements d'une personne mineure ou majeure se fait par téléphone, auprès des guichets uniques, au 01 46 15 33 33. Vous pouvez également déposer votre dossier dans un des relais mairie proche de chez vous ou effectuer votre pré-demande sur passeport.ants.gouv.fr.

 **Frédéric R.** / Petit Robinson

Pour éviter de jeter mes anciens jeux et jouets, à qui puis-je les donner ?

Noël approche à grands pas, alors pour aider certaines familles, la municipalité vous propose de recycler vos anciens jouets ! Jusqu'au 15 novembre, le CCAS (Hôtel de ville, 41 rue Jean Jaurès) et le Service municipal de la jeunesse (34 bis rue des Tournelles) vous invitent à déposer vos jeux, jouets et livres (sauf peluches) pour enfants en bon état. Ils seront ensuite revendus au marché de Noël de la ville, du vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre, à bas prix afin de financer des actions à destination des plus fragiles et précaires.

 **Sabrina D.** / Centre

#MAQUESTIONAUMAIRE



Échangez avec le maire et son équipe

Connectez-vous avec le hashtag #Maquestionnaire sur X ou facebook et interrogez Clément Decrouy sur tous les sujets qui comptent pour vous. Il répondra aux questions que vous lui posez.

 lhaylesroses.fr
 [@LHay_les_Roses](https://twitter.com/LHay_les_Roses)
 [/mairie.lhaylesroses](https://www.facebook.com/mairie.lhaylesroses)

Le service public de géothermie au cœur de votre ville



36.000*
équivalents-logements
raccordés

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2023

Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Haÿ » (30 élus)

L'engagement de proximité au service des L'Haÿssiens
L'élection de Clément Decrouy en tant que maire de L'Haÿ-les-Roses s'inscrit dans une dynamique de continuité et d'engagement collectif. Fidèle aux valeurs portées par Vincent Jeanbrun et toute l'équipe de la majorité municipale, il porte dorénavant l'écharpe de maire, avec la volonté d'agir pour le bien commun et de poursuivre les projets engagés.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les nombreux L'Haÿssiens venus assister à la cérémonie de passation du 11 octobre dernier, laquelle fut emplie d'émotion. Si nous pouvons nous réjouir de l'intérêt suscité par ce Conseil municipal auprès de nos concitoyens, comment ne pas regretter en revanche l'absence de membres de l'opposition, notamment d'un président de groupe ? L'un de ses colistiers ne prenant même plus la peine depuis trois ans de venir au conseil municipal. Cette absence illustre le dé-

sintérêt d'une opposition pour les affaires communales et leurs électeurs. Le respect des institutions et des citoyens exige pourtant une participation active à la vie démocratique.

Notre équipe, quant à elle, continue et continuera d'oeuvrer chaque jour pour améliorer la qualité de vie dans notre belle ville, comme elle s'y est engagée auprès des L'Haÿssiens depuis 2014. L'écoute, la proximité et l'action concrète demeurent au cœur de notre démarche parce que c'est avec vous que nous travaillons pour une ville plus agréable, plus verte, plus sûre et plus solidaire.

Face aux enjeux auxquels notre ville doit faire face, notre équipe est pleinement mobilisée, fidèle à son engagement. L'Haÿ-les-Roses continue d'avancer, avec le soutien des L'Haÿssiens, pour bâtir une ville où il fait bon vivre.

Plus Belle L'Haÿ, 2 avenue Aristide Briand
ensemble@plus-belle-lhay.fr / plus-belle-lhay.fr

Liste « L'Haÿ En Commun » (6 élus)

La « Balkanysation » de L'Haÿ-les-Roses est en marche
Alors qu'il se disait exemplaire, l'ancien maire, V. Jeanbrun, est visé par une enquête judiciaire pour prise illégale d'intérêts et détournements de fonds publics dans le cadre de l'attribution de logements du cimetière intercommunal de Chevilly-Larue dont il est président. Il a attribué à son directeur et à son chef de cabinet (dont l'épouse est maire-adjointe) des logements de 150 m² pour des loyers de 700 € (4 fois inférieurs aux prix du marché) alors qu'ils n'exerçaient aucune fonction au sein du cimetière.

De plus, le cimetière aurait, durant 5 années, indûment supporté les charges d'électricité des deux collaborateurs pour un montant d'au moins 45.000 €. Début septembre, une enquête préliminaire, confiée à la Brigade de répression de la délinquance économique, a été ouverte par le parquet de Créteil.

Le nouveau maire, Clément Decrouy, ancien maire-adjoint au com-

merce, est l'un des principaux responsables de la halle des saveurs et de l'éviction des commerçants historiques de l'ancien marché. Dans le monde professionnel, qui obtiendrait une promotion après un échec coûtant près de 20 millions d'euros à notre commune ? Un nouveau maire « hors sol » qui n'habitait plus L'Haÿ-les-Roses depuis plus d'une année et qui a pourtant gardé ses indemnités tout ce temps. Il a annoncé conserver son métier de commercial dans le champagne : il sera donc un maire à mi-temps pour notre ville. Un nouveau maire sans marges de manoeuvre : V. Jeanbrun continue de tirer les ficelles en lui imposant de nommer sa compagne, Mme Nowak, comme 1ère maire-adjointe et de conserver le même cabinet.

Notre ville mérite mieux que cette triste tambouille politicienne.

S.Moualhi, M.Bardelay, V.Luquet, P.Gohin, L.Malfait, V.Chaudet
lhayencommun@gmail.com

Liste « L'Haÿ - Humanisme, Solidarité, Écologie » (3 élus)

Le même homme peut-il se contredire ? Encore maire, il fait voter une résolution visant à créer un poste de chargé de mission communication et presse, comme si la mairie était en manque et lui-même absent des médias. Pour un budget non défini, malgré nos demandes répétées. Devenu député, il va devoir voter un budget de rigueur, notamment en ce qui concerne les collectivités locales dont les dépenses augmentent beaucoup trop. Est-il possible de donner et retirer à la fois ? Est-ce là une attitude responsable, surtout quand on s'affiche comme un soutien du Premier Ministre ? Ou plutôt un désintérêt complet de la ville puisque charge à son successeur, qui est loin d'avoir la même capacité de communication, de se débrouiller pour faire exister la ville dans les médias. En tout cas, à une époque où il faut choisir judicieusement l'allocation des budgets en fonction des besoins réels, on ne peut que regretter le choix d'investir dans ce type de poste. Il y a tant à faire ailleurs pour

répondre aux nombreuses attentes des L'Haÿssiens, notamment en matière de logements, de sécurité des zones piétonnes (c'est une catastrophe devant la station de métro et dans le centre-ville : tout un chacun, et en particulier les enfants, risquent l'accident). L'argent des contribuables doit être mieux employé !

Nous avons un nouveau maire : ce n'est pas un événement. Il est dans la continuité et aux ordres, un maire par interim prêt à laisser sa place le moment venu : n'est-ce pas lui qui, sur instructions, a signé l'abattage des arbres et si mal géré l'affaire du marché qui pèse tant sur le budget de la ville ? Nous nous étonnons cependant qu'il s'attribue tous les pouvoirs au détriment des consultations en conseil municipal.

PERMANENCES

des élus



Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Les prochaines permanences auront lieu sur rendez-vous les **samedis 9 novembre et 7 décembre de 9h à 11h**, à l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur rdv-elus.lhaylesroses.fr ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil. —

Pharmacies de garde

Dimanche 3 novembre

Pharmacie du Lague

13 rue de L'Abreuvoir
à Rungis

Dimanche 17 novembre

Pharmacie des Roses

129 rue de Bicêtre
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 10 novembre

Pharmacie Tomasino

2 rue Dispan
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 24 novembre

Pharmacie de la Roseraie

5 avenue du général de Gaulle
à Chevilly-Larue

Lundi 11 novembre

Pharmacie Berdugo

Centre commercial Carrefour
Avenue du général de Gaulle
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 1^{er} décembre

Pharmacie de la Cerisaie

Centre commercial de la Cerisaie, 5 allée des Fleurs
à Fresnes



MENUS* DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Novembre

Lundi 4

Lentilles vinaigrette • Cordon bleu • **Haricots verts** • Fromage frais aromatisé • Fruit de saison

Mardi 5

Carottes vinaigrette • Couscous végétal (**semoule** et légumes) • **Camembert** • Cake au chocolat et crème anglaise

Mercredi 6

Soupe de potiron • Rôti de veau au romarin **Mater** : émincé de veau au romarin • Choux-fleurs persillés • **Yaourt aromatisé vanille** • Fruit de saison

Jeudi 7

Salade iceberg vinaigrette moutarde • Quiche thon et pommes de terre • **Gouda** • Fromage blanc, caramel et muesli

Vendredi 8

Carotte et chou blanc • Sauté de porc sauce champignon crème ou sauté de dinde • Jardinière de légumes • Petit fromage frais fruité • Fruit de saison

Lundi 11

Férié

Mardi 12

Œuf dur mayonnaise • Waterzoi de colin (sauce crémeuse aux petits légumes) • **Riz pilaf** • **Fromage fondu Vache qui rit** • Fruit de saison

Mercredi 13

Carottes râpées vinaigrette • **Omelette nature** • Épinards branches béchamel • Brie • Riz au lait

Jeudi 14

Rillettes de sardines et toast • **Macaronis semi-complet** sauce au canard • Épinards branches bolognaise • Petit fromage frais aromatisé • Far aux pruneaux

Vendredi 15

Soupe de légumes • **Sauté de bœuf** au thym • Lentilles • Bleu d'Auvergne • **Purée de pommes**

Lundi 18

Chou rouge vinaigrette • Pommes de terre et volaille façon tartiflette • Yaourt aux fruits • Fruit de saison

Mardi 19

Salade de mâche et oignons frits • **Pennes** sauce fèves pesto et cantal râpé • Petit fromage blanc nature • Purée de pommes abricots

Mercredi 20

Pâté de campagne et cornichons • Merlu sauce crevettes • **Boulgour** • Pont-l'Évêque • Fruit de saison

Jeudi 21

Radis beurre ciboulette **Mater** : radis rondelles • Rôti de bœuf au jus • Gratin de chou-fleur • **Édam** • Beignet chocolat noisette

Vendredi 22

Salade de **riz**, maïs et poivrons • Sauté de dinde sauce chasseur • Jardinière de légumes • **Yaourt nature** et sucre • Fruit de saison

Lundi 25

Œuf dur sauce cocktail • **Riz**, Dhal de lentilles blondes et amandes • **Yaourt nature brassé** et sucre • Fruit de saison

Mardi 26

Soupe de pois cassés • Sauté de veau marengo • **Haricots verts** persillés • Mimolette • Fruit de saison

Mercredi 27

Betteraves vinaigrette • Aiguillette de poulet sauce échalote • Brocolis persillés • Cantal • Semoule au lait

Jeudi 28

Carottes râpées vinaigrette moutarde • Filet de dinde façon jambon sauce barbecue • **Coquillettes** • Camembert • Compote de pommes/bananes allégée en sucre

Vendredi 29

Salade iceberg et croutons • Colin d'Alaska pané riz soufflé et citrons • Purée de potiron • Petit fromage frais nature au lait entier • Gâteau chocolat lentilles et coulis de fruits rouges

Produit BIO en vert / Mater : maternelle

* Sous réserve de modifications

Permanences du Département pour plus de proximité



Un agent du Département vous reçoit, sur rendez-vous les lundis, de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville (41 rue Jean Jaurès), pour recueillir

vos dossiers et vos pièces justificatives (forfait de transport, Allocation personnalisée d'autonomie...) et vous apporter une aide aux services en ligne (place en crèche, remboursement de 50 % de la carte Imagine R...).

L'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous en ligne sur valdemarne.fr ou en appelant le 3994.

Permanence Énergie



La Ville propose un accompagnement gratuit en terme d'économies d'énergie et de rénovation énergétique. Elle a mis en place des permanences sur rendez-vous

auprès du Service développement durable au 01 46 15 33 12 ou par mail à rdv-permanencesenergie@ville-lhay94.fr. La prochaine aura lieu jeudi 28 novembre de 9h30 à 12h30.

CARNET



Naissances

- Liana SIVA MURTHY 11-07 • Amadou BAH 14-07 • Clément BUGAUD 25-07 • Ayoub MENITA 25-07 • Amadou TRAORÉ 28-07 • Mariam FOFANA 30-07 • Aylan LAVIGNE 01-08 • Ibrahim CAMARA 05-08 • Anah-Joyce KOUAMOU 05-08 • Nathanael NTEPP 07-08 • Myriem MEZGHICHE 09-08 • Mona MUKOKO 09-08 • Basile FORTIN 13-08 • Leandro NEVES 13-08 • Aÿanne ARTEAGA DOS SANTOS LIMA FORTES 14-08 • Jennah GHEZAL 17-08 • Charlie MUSEUX 17-08 • Maëlan GARIME DELTA 20-08 • Léa WOJCIECHOWSKI 20-08 • Maïna DOTOU BESSAN 21-08 • Moustapha AKIF 22-08 • Bilal KOITA 22-08 • Adele BROASCA 23-08 • Zoé COUTO MAIA 25-08 • Antonella DA SILVA 26-08 • Kaim MLAHAILI 27-08 • Adèle DUTERTRE 29-08 • Naya LOUZAZNA 01-09 • Mouctar DIALLO 02-09 • Iris BELDJILALI 06-09 • Amir BELMANNOUNBI 06-09 • Younes BOUSBA 16-09 • Ismaël SAADAoui 18-09 • Lyn DRISSI 20-09.

Mariage

- Virginie ROCHE et Laurent BOURGAIN 14-09.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès du Guichet unique en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 33.

PERMANENCES JURIDIQUES

LA MAIRIE DE L'HAY-LES-ROSES PROPOSE UN SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES ASSURÉES PAR DES AVOCATS.

Quartier du Centre

Salle familiale du bas, rue du 11 Novembre 1918, permanence de Maître Martiano, mardi 3 décembre à partir de 20h.

Quartier du Petit Robinson

Moulin de la Bièvre, 73 avenue Larroumès (salle du 1^{er} étage), permanences de Maître Maecha, vendredi 29 novembre et 20 décembre de 17h à 19h.

Dates sous réserve de modification par les avocats

Mots mêlés

Le féérique marché de Noël de L'Hay-les-Roses

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir les deux mots mystères composés des lettres inutilisées et éparpillées dans la grille et définis ainsi « Nous vous le conseillons pour le féérique marché de Noël de L'Hay ! ». Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite de haut en bas et de bas en haut.

Les mots entre parenthèses ne sont pas à retrouver dans la grille. Et le mot « Noël » est à retrouver autant de fois qu'il est listé)

Les deux mots à trouver sont :

L	V	X	U	A	N	O	I	G	E	R	S
E	E	N	U	E	C	S	T	U	N	E	S
D	I	O	I	A	T	H	Q	N	S	E	E
V	E	G	N	E	E	I	A	O	E	E	D
S	A	L	L	E	R	D	R	T	S	V	N
M	T	A	A	E	D	S	A	P	S	S	A
C	H	I	E	B	E	E	L	C	N	Z	L
C	H	F	U	L	I	A	H	O	N	E	R
L	E	A	Y	D	N	E	R	C	P	O	I
L	E	A	U	A	O	R	V	E	R	M	U
B	H	O	D	A	R	R	R	R	A	G	
L	E	E	N	M	S	E	P	U	E	X	M

LE FÉRIQUE - MARCHÉ DE NOËL - (de) L'HAY-LES-ROSES - (sur l') ESPLANADE - DE LA BIÈVRE - CHALETS - ACHATS - (de vos) CADEAUX - VIN (et) - MARRONS - CHAUDS - (les) PRODUITS - RÉGIONAUX - GUIRLANDES - LE PÈRE-NOËL - L'AVENT - (la) MAGIE (de Noël).

LES DEUX MOTS MYSTÈRES SONT : VENÉZ NOMBREUX

Plus de **70**
chalets
artisans et
gastronomiques
Manège



*Du vendredi 29 novembre
au dimanche 1^{er} décembre*



Esplanade de la Bièvre Avenue Flouquet - Parking gratuit

noel.lhaylesroses.fr